

Les syndicats de la Fonction Publique CGT, FO, FSU, CFTC, CFE-CGC, Solidaires appellent l'ensemble des agents à se mobiliser très fortement le 22 mars !

Services publics, emploi, statut, salaire, retraite, instances représentatives du personnel, M. Macron veut tout passer à la moulinette libérale ! C'est la même logique que les ordonnances contre le droit du travail, et les attaques contre les cheminots.

Aujourd'hui nous sommes tous mobilisés pour tenter d'effectuer nos missions alors que les conditions se dégradent un peu plus chaque jour.

Nous Exigeons :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat,
- L'abrogation du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire), dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière,
- L'arrêt des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin,
- Un nouveau plan de titularisation des contractuels (le)s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement.

NON à la suppression des 120 000 emplois. OUI à l'embauche de 120 000 jeunes !

Nous Exigeons :

- L'abrogation de l'article 93 du statut de la FPH qui permet le licenciement d'un fonctionnaire hospitalier,
- L'abrogation du jour de carence,
- L'arrêt des réorganisations et restructurations lorsqu'elles sont sources de souffrance pour les agents !
- Le maintien des instances représentatives du personnel.

Non à l'augmentation de la CSG. Exigeons son abrogation !

Les politiques du gouvernement attaquent avec une grande violence l'ensemble des droits collectifs des salariés, actifs, jeunes, retraités.

Sans répondre aux revendications, portées unitairement le plus souvent, le gouvernement a choisi de franchir un nouveau cap.

Dégradation accrue des conditions de travail :

- Suppressions de postes et/ou non remplacement des départs à la retraite pour près de 70 000 postes dans la territoriale,
- Recours aux contractuels pour précariser et accélérer la casse du service public,
- Plan de « départ volontaire ». Traduction : des licenciements massifs, « Volontaires sous la menace »,
- Fusion des instances représentatives du personnel : comités techniques et CHSCT comme dans le secteur privé, avec des droits et prérogatives amoindries,
- Le numérique : pour le gouvernement il s'agit de remplacer les agents de proximité et amplifier les déserts de service publics dans les cités et les campagnes.

Après la RGPP Sarkozy, la MAP Hollande voici le programme Action Publique 2022 !

Toutes les mesures gouvernementales participent à la dégradation de l'offre de service public et servent de prétexte pour affirmer qu'elle ne fonctionne pas.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 22 MARS !

**Pour gagner des services publics pour tous
Pour l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires
Halte à la précarité**

LA ROCHELLE	Devant la Gare	10 H 30
SAINTE	Palais de Justice	